

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la section Volley-ball de l'U.D.S.L.L du 17 Septembre 2026

Présents Membres du bureau : Nicolas Gasnier – Vincent Dumont - Daniel Lejeune

Présentes commissions : Yan Pasbecq - Franck Theroux -

Présents Membres bénévoles : Stéphane Métais, Anthony Chancerel, Stéphanie Theroux, Nicolas Echerbault, Geoffrey Landreau

Absents excusés : Néant

Contacts :

Yan : licences@leolagrangevolley72.fr.

Stéphanie : assurance@leolagrangevolley72.fr

Franck : commission-sportive@leolagrangevolley72.fr

Daniel : tresorerie@leolagrangevolley72.fr

Stéphanie : support@leolagrangevolley72.fr

Stéphanie : communication@leolagrangevolley72.fr

Onglet « nous contacter » sur le site

Astreinte Service des sports ville du Mans : **06 20 37 04 13**

Responsables de clubs présents :

Responsables de clubs présents :

2F OPEN JS CHANGE 1	Guillaume Froissard	Présent
A.P.M	Nicolas Gasnier	Présent
ASCEMMA 2,3	Mickael Taillée	Présent
ASCEMMA 2,3	Kévin Thibault	Présent
ASPTT GROSSACS	Julien Helot	Présent
EGR 1	Franck Theroux	Présent
EGR 2	Linda Beauceron	Présente
LA FLECHE	Thomas Saveau	Présent
LA CHAPELLE SAINT AUBIN	Aurélien Lochon	Présent
LA FERTE HYDROSUD	Vincent Demeurs	Absent
MAIRIE 1	Yan Pasbecq	Présent
MAIRIE 2	Anthony Chancerel	Présent
PARIGNE VOLLEY CLUB	Pauline Pieplu	Présente
TIBCO	Vincent Dumont	Présent
LA SUZE VOLLEY	Jean Jacques Bihais	Présent
COULAINES THE GANG	Geofrey Landreau	Présent
AIR'MESS GANG	Thomy Besnardeau	Présent
EGR 3	Benoit Huguet	Présent

Membres présents :

EGR 2	Loic Dreau
EGR 3	Ronan Cabioch et Florian Madre
AIR'MESS GANG	Marie Cousseau et Elouan Lenoir

Début de la séance 19H30

Présentation du Championnat 2026/2027

- ❖ 23 équipes pour la saison 2026/2027
 - 3 de plus que la saison précédente : EGR4, Parigné 2 et Air'Mess Gang

Dernière saisie de licences : 22 septembre

Composition des poules provisoires

POULE 1	POULE 2
APM	MMA 2
ASPTT GROSSACS	LA FLECHE
EGR 1	EGR 2
LA CHAPELLE ST AUBIN 1	PARIGNE 1
LA FERTE HYDROSUD	OPEN CHANGE 1
COULAINES THE GANG	LA SUZE VOLLEY-BALL 1

POULE 3	POULE 4
EGR 3	LA SUZE VOLLEY-BALL 2
AIR'MESS GANG	PARIGNE 3
MAIRIE 1	MMA 3
MARIE 2	LA CHAPELLE ST AUBIN 2
TIBCO	EGR 4
PARIGNE 2	

Rappel de l'organisation

Au terme de la phase 1 :

1 équipe de poule inférieure monte en Poule supérieure et 1 équipe de poule supérieure descend en Poule inférieure

Remise à zéro des points après la partie retour de la phase 1 (une phase = aller+ retour)

Phase 2

Même principe que phase 1

Il se peut qu'y ait quelques bugs ...Soyez compréhensifs

Points particuliers :

Changement de joueur et renfort

Pour les clubs ayant plusieurs équipes :

1 seul changement de joueur est autorisé au terme de la phase 1 afin d'ajuster le niveau des équipes avec les nouveaux arrivants.

Le changement n'est autorisé qu'au sein d'un même club.

Vote :

Pour : 10

Contre : 6

Abstention : 2

Cas d'un renfort dans le cas où une équipe est à 5 :

Une équipe de niveau inférieur peut renforcer une équipe de niveau supérieur dans la limite de 6 sur l'ensemble de la saison.

Exception pour la poule 4 qui pourra se faire renforcer **uniquement** par la poule 3

Le règlement a été modifié sur le site : <https://www.leolagrangevolley72.fr/index.php/championnats/reglement-champ>

Vote :

Pour : 16

Abstention : 2

Calendrier du championnat (provisoire)

Calendrier bientôt disponible sur le site : <https://www.leolagrangevolley72.fr>

En attendant vous pouvez consulter le calendrier provisoire, dans le CR du bureau de juin.

Idem Challenge Alain Mottier

Démarrage championnat : **lundi 28 septembre**

Feuille de match

Les feuilles de match seront dorénavant dématérialisées. Si version papier, à rentrer sur le site dans les 48 heures

En cas de blessure ou autres informations à noter, le format papier est à privilégier pour transmettre plus rapidement à notre responsable assurance.

Licences

Le prix de la licence 2026-2027 est fixé à **26€**

La facture vous sera envoyée en 2ème partie de saison.

Le prix des licences augmentera de 2€ à partir de janvier 2027. Augmentation imposée par la Fédération Nationale Léo Lagrange

Le Mans, le 17 septembre 2026

Tous les documents nécessaires pour le renouvellement de la licence sont téléchargeables sur la page d'accueil du site

Envoyer un mail à licences@leolagrangevolley72.fr lorsque vous aurez saisi des inscriptions sur le site et attendre son retour, ce qui vous assure que les joueurs(euses) ont bien été inscrits(es) sur Filéo

Concernant l'attestation (questionnaire médical) **SEULE** la partie signée est à fournir (2eme page)

Les réponses aux questions sont d'ordre privé **NE** doivent pas être divulguées.

Si toutefois, le joueur engage sa responsabilité

Si le joueur à cocher un « OUI », il devra fournir un certificat médical portant la mention « en compétition »

- ❖ Concernant les mineurs : C'est le représentant légal de l'enfant qui remplit l'imprimé « questionnaire mineur » et signe la 2eme page.

Assurance (rappel)

Déclaration d'accident à Stéphanie par mail assurance@leolagrangevolley72.fr et sur la feuille de match, elle vous guidera. Ne pas hésiter à lui envoyer un message ou à l'appeler.

Imprimés IA Sport + à remplir obligatoirement que vous preniez ou pas l'assurance (à votre disposition en version papier ou sur la page d'accueil du site.) à enregistrer sur le site.

Pas d'imprimé IA Sport rentré sur le site = Pas de licence → Imprimés IA Sport + obligatoires, même pour le challenge

Prix IA Sport + pour saison 2026-2027 = 15,57 €. Somme à régler en interne du club. La facture licence + Ia sport sera envoyée vers la mi saison.

Mode de remboursement de l'IA sport +, correspondant à la saison 2025 -2026 (les coupons IA sport + 2025/2026 n'ont pas été envoyés à Leo Lagrange donc non facturés).
Cela sera régularisé sur la facture licence de 2027

Stéphanie va refaire le point avec Françoise sur les modalités d'envoi des documents d'assurance.

Challenge Alain Mottier 2027

Début le 03 mai 2027

Envoi des inscriptions par Franck début janvier

Finale le mercredi 2 juin à Parigné

Attention à la date du 17 mai (lundi de la pentecôte). Il faut trouver suffisamment de gymnases pour jouer les matchs le mardi.

Point particulier :

Pour un joueur prenant part au Challenge, mais ne faisant pas partie d'une équipe du championnat, le tarif de la licence sera de 50% du prix de la licence (13€ pour l'année 2027)

Ce montant sera déduit du montant de la licence de l'année suivante, si le joueur en question intègre une équipe. Dans le cas contraire la somme est due.

Vote

Pour : **unanimité**

Rappel règlement challenge

- ❖ Règlement actuel sur le site : <http://www.leolagrangevolley72.fr/index.php/challenge-am/reglement-cam#organisation>

Pour les renforts extérieurs, ne pourront obtenir une licence uniquement les joueuses ou joueurs évoluant en championnat FFVB loisir ou départemental ou ne possédant pas de licence

Trésorerie :

Les comptes n'ayant pas été clôturés à la date de l'AG de fin de saison, et ayant rencontré des problèmes d'ouverture du fichier à l'AG de début de saison, voilà ci-dessous le compte de résultat qui présente un bénéfice de **1654,48€**.

Cela étant dû entre autre au non règlement des IA Sport.

Daniel, le trésorier, se tient à votre disposition pour toute question

Arbitrage :

Philippe Combe est venu nous informer sur les nouveautés 2026-2027 en matière d'arbitrage, Cela concerne surtout 3 points :

- Passe de transition (doublé sur 2ème passe)
- Restriction de la frappe d'attaque par application stricte de la règle 9,2
- Le changement de position de l'équipe en réception lorsque le joueur adverse a initié son service

Le fichier explicatif sera envoyé via whatsapp

COMPTE DE RÉSULTAT					
CHARGES (DÉPENSES)			PRODUITS (RECETTES)		
N° Cpte	NATURE	Année 2025	N° Cpte	NATURE	Année 2025
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
	60 - ACHATS			70 VENTES	
606	Achats fournitures, consommables	9,79	702	Prestations de services	0,00
606	Anergie : EDF, Eau	0,00	703	Ventes de marchandises	0,00
607	Achats de marchandises	0,00	708	Produits des activités annexes	0,00
	61-62 - SERVICES EXTERIEURS			74 SUBVENTIONS	
613	Locations immobilières, mobilières	0,00		Subventions de fonctionnement	0,00
615	Entretiens, Réparations	0,00	*		
616	Primes d'assurance	566,00	*		
618	Documentations, Séminaires	0,00	*		
622	Honoraires, ...	0,00			
623	Publicité, Publication, ..	86,26			
624	Transport de Biens	0,00			
625	Déplacements, missions et réceptions	1 179,19			
626	Frais postaux, Télécom, Internet	27,22			
628	Cotisations, licences, inscriptions	819,50			
	63 IMPOTS ET TAXES			75 PRODUITS GESTION COURANTE	
635	Impôts et taxes	0,00	754	Collectes : Dons	0,00
	64 CHARGES DE PERSONNELS		756	Cotisations	5 602,00
641	Rémunération du personnel : Salaires	0,00	758	Contributions volontaires : Sponsoring ...	0,00
645	Charges sociales sur salaires	0,00			
	65 - AUTRES CHARGES DE GESTION				
6516	Droits d'auteurs : SACEM	0,00			
654	Pertes des cotisations irrécouvrables	0,00			
657	Subventions versées par l'association	242,00			
	CHARGES FINANCIERES			PRODUITS FINANCIERS	
661	Intérêts emprunts & dettes, agios	0,00	764	Revenus des placements	376,44
	CHARGES EXCEPTIONNELLES			PRODUITS EXCEPTIONNELS	
671	Ch. exceptionnelles : Dons, Pénalités	1 394,00	771	Produits exceptionnels	0,00
681	Dotation Amortissements, Provisions	0,00	781	Reprises sur amortissements	
69	Impôts sur les bénéfices	0,00			
	Valorisation des contributions volontaires			Valorisation des contributions volontaires	
860	Secours en nature : alimentaires, vest...	0,00	875	Dons en nature	0,00
861	Mise à dispo° gratuite : locaux, matériel	0,00	871	Prestations en nature : local	0,00
862	Prestations	0,00			
864	Personnel bénévole	0,00	870	Bénévolat	0,00
TOTAL DES CHARGES		4 323,96	TOTAL DES PRODUITS		5 978,44
RESULTAT : Solde créditeur (Bénéfice)		1 654,48	RESULTAT : Solde débiteur (Perte)		
TOTAL DES CHARGES		5 978,44	TOTAL DES PRODUITS		5 978,44

Site Internet et communication

Développement des outils de communication, N'hésitez pas à nous donner des idées...

Le but étant de se faire connaître et de recruter équipes et joueurs(euses) via les réseaux sociaux (Instagram et Facebook)

Adresse : communication@leolagrangevolley72.fr

Ne pas hésiter à faire parvenir à Stéphanie des photos et vidéos des matchs via Whatsap

Les nouveautés du site internet

- Onglets « Membres » → Date du questionnaire (et non plus du certificat médical)

Équipe « ASCEMMA 2 »

Les inscriptions pour la saison 2026-2027 sont closes.

Signalez l'absence de vos joueurs à l'administration de votre club en utilisant le bouton « Absence ».

Nom, Prénom	Année de naissance	Sexe	Poste	Statut	Date de l'attestation de réponse au questionnaire médical (ou du certificat médical si fourni et valide)	La liste des inscriptions
BADIER, Fabrice	2001/01/01	M	Libero	Validé	02/09/2026	Non inscrit
BADIER, Fabrice	2001/01/01	M	Libero	Validé	02/09/2026	Non inscrit
BADIER, Fabrice	2001/01/01	M	Libero	Validé	02/09/2026	Non inscrit
BADIER, Fabrice	2001/01/01	M	Libero	Validé	02/09/2026	Non inscrit
BADIER, Fabrice	2001/01/01	M	Libero	Validé	02/09/2026	Non inscrit
BADIER, Fabrice	2001/01/01	M	Libero	Validé	02/09/2026	Non inscrit
BADIER, Fabrice	2001/01/01	M	Libero	Validé	02/09/2026	Non inscrit
BADIER, Fabrice	2001/01/01	M	Libero	Validé	02/09/2026	Non inscrit
BADIER, Fabrice	2001/01/01	M	Libero	Validé	02/09/2026	Non inscrit
BADIER, Fabrice	2001/01/01	M	Libero	Validé	02/09/2026	Non inscrit

- Modification de l'affichage de la liste des matches

Championnat Départemental Léo Lagrange Poule 1b - saison 2025-2026

Date	Heure	Équipe 1	Équipe 2	Score
2025-09-27	20h00	Coudaners The Gang	La Fêrte Hydrodud	0-2
2025-09-27	20h00	La Fêrte	EG Rouillon 2	3-0
2025-09-27	20h15	ASCEMMA 2	ASPTT Contrecoeur	2-3
2025-09-27	20h00	A.P.M.	La Chapelle-Saint-Aubin 1	3-2
2025-09-28	20h15	La Saze Volley Ball 1	EG Rouillon 1	0-3

- Feuille de matchs dématérialisée (avec signature manuelle sur smartphone)

Feuille de Match - ERREUR !

A Couaines The Gang (10+0) **B La Ferté HydroSud (9+0)** **Poule 1b (Journée 19 - Match 141)**

Date : 27 / 04 / 2026 20 : 00 ☐ reporté ☐ sine die

Lieu : Victor Lair

match joué

set 1 21 - 25
set 2 25 - 27
set 3 22 - 25
set 4 - -
set 5 - -

0 68 - 77 3

☐ forfait A ☐ forfait B
☐ pénalité A ☐ pénalité B

Feuille de match
Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

Docs complémentaires
Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

Observations
Aucun commentaire saisi

Signature Capitaine A ☒ ☒ Signature Capitaine B ☒ ☒ Arbitre : NOM Prénom

Annuler

Feuille de Match - ERREUR !

A Couaines The Gang reçoit **B La Ferté HydroSud**

Informations sur le match

Scores (0 - 3)

Équipe A: Couaines The Gang (8+0)

Équipe B: La Ferté HydroSud (9+0)

Documents & Observations

Signatures ()

Annuler

Feuille de Match - ERREUR !

A Couaines The Gang reçoit **B La Ferté HydroSud**

Informations sur le match

Scores (0 - 3)

Équipe A: Couaines The Gang (8+0)

Équipe B: La Ferté HydroSud (9+0)

Documents & Observations

Signatures ()

Capitaine Équipe A (LANDREAU Geoffrey)

Capitaine Équipe B (GAY Jeanyves)

Arbitre : NOM Prénom

Annuler

Pour accéder à la feuille de match, faire comme si vous vouliez rentrer les scores précédemment

Informations diverses

Les flyers sont disponibles également pour présenter l'association lors de forum par exemple



Charte

A diffuser par les responsables d'équipes auprès de tous les joueurs, Stéphanie vous l'enverra via Whatsapp.



Volley Loisir...Restons Zen

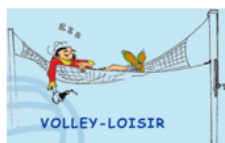
En temps que responsable d'équipe :

Je participe aux AG ou me fais remplacer,
Je renvoie les documents* utiles dans les temps et aux bonnes personnes,
j'avertis assez tôt mon adversaire si je dois reporter le match.
J'échange avec le gardien du gymnase.



En temps que joueur :

Je participe à la vie de mon club
Je **viens** aux entraînements,
Je viens aux matches,
J'avertis toute l'équipe assez tôt de mon absence,
Je **fournis** les documents* utiles au responsable d'équipe dans les temps.
Je déclare mes fautes d'autant plus si l'arbitre est novice.



Au moment du match :

J'arrive à l'heure,
Je participe au montage et démontage des terrains,
Je préserve le matériel de volley qu'il m'appartienne ou non.
Je renvoie systématiquement le gardien du gymnase vers le responsable d'équipe

Je ne provoque pas mon adversaire et ne réponds pas à ses éventuelles provocations
(rappel : carton rouge = point immédiat à l'adversaire)



Je reste courtois et poli en toute situation

Mon adversaire est mon **partenaire** de jeu ce n'est pas mon ennemi.

J'ai **l'intelligence** d'adapter mon jeu en fonction de l'adversaire

Je comprends que quand il y a un nouveau moins expérimenté dans l'équipe, l'équipe peut perdre

Tout le monde doit jouer dans l'équipe

Je soutiens mes coéquipiers en difficulté, et accepte leurs erreurs

Je me mesure à un adversaire dans **l'équité**

Je reste **modeste** dans la victoire, et accepte dignement la défaite

En temps qu'arbitre :

Je suis impartial
Je connais les règles ou écoute les conseils des joueurs plus capés que moi.
Me renseigne sur d'éventuels changements auprès de Daniel Lejeune.

Dans le doute **je remets** l'échange

Avec l'arbitre :

Je respecte l'arbitre et toutes ses décisions.
Je ne discute pas en cours de match ses décisions et laisse mon capitaine agir.

J'évoque tout problème avec mon responsable d'équipe et le **note** sur la feuille de match.



* Documents : fiches d'engagements, certificats ou attestations, coupons MAIF, feuilles de match ,...

Fin de l'AG, 21h30 pot de l'amitié

Le Président : Nicolas Gasnier

secrétaire : Vincent Dumont

GASNIER Nicolas
Président.